

HAÏTI

nouvelles
images d'

EDITORIAL

novembre 2007 – n°60

Dans un pays inondé et sinistré par les pluies d'une tempête tropicale, baptisée bizarrement « Noël », il peut sembler insolite ou irréel, presque choquant, de nous intéresser, aujourd'hui, au projet d'accord entre l'Union Européenne et la Caraïbe.

Ce sont deux réalités apparemment bien lointaines, bien différentes. L'une dans la visibilité des routes bloquées et des familles sinistrées, l'autre invisible au départ mais qui engage durablement l'économie d'Haïti et donc, par exemple, la capacité du pays à affronter les catastrophes naturelles.

Si les dégâts de la tempête appellent la solidarité internationale, la situation économique appelle des accords commerciaux négociés dans des délais qui conviennent à Haïti et dans le respect de ses besoins. Des associations et des organisations non gouvernementales haïtiennes voient, dans les propositions de l'UE, essentiellement un accord d'inspiration néolibérale et se sont mobilisées pour en obtenir le retrait.

Un accord de partenariat économique bénéfique pour le développement d'Haïti ?

Prendre le chemin d'un véritable partenariat économique ou s'enfoncer encore plus dans la dépendance ? Dans le grand maelström de la mondialisation, Haïti est à ce carrefour : parviendra-t-elle à faire entendre sa propre musique ou suivra-t-elle, une fois de plus, des partitions composées d'autres.

Actuellement, les liens commerciaux d'Haïti avec le reste de la planète sont marqués par cette contradiction : la population du pays est fortement liée à l'agriculture (60 à 70%) et marquée par une grande pauvreté, or près de 70% de l'alimentation haïtienne est importée et près de 70% des importations rentrent sans droit de douane ! Le Plan d'Ajustement Structurel du FMI, mis en place en 1986 après le départ de Duvalier fils et la quasi suppression des tarifs douaniers décidée au moment du retour d'Aristide, en 1995, ont fait de ce pays l'un des plus libéralisés au monde. Le lien entre la paupérisation des paysans

et « l'ultra libéralisation » de l'économie du pays a été largement démontré.

Jusqu'aux années 2000, un régime commercial, dit de Lomé, (Convention de Lomé 1975) permettait à la plupart des produits des pays d'Afrique Sud-saharienne, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP) de rentrer sur le marché européen sans droit de douane et sans contrepartie. Or, un nouvel accord signé à Cotonou (Bénin), le 23 juin 2000, prévoit la fin de ce régime commercial préférentiel et a lancé la négociation d'Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne

(UE) et les pays ACP. La signature en est annoncée pour fin 2007.

Le changement est radical : il s'agit de mettre en place des accords de libre-échange entre l'UE et six blocs régionaux. Ces blocs régionaux réuniraient les pays ACP, proches géographiquement, qui formeraient chacun un marché commun entre eux, c'est-à-dire en supprimant les droits de douane entre pays du même bloc et créant, entre les mêmes, une union douanière. Cette union douanière adopterait un tarif extérieur commun pour les importations venant des pays autres que ceux du bloc. Ensuite ces blocs régionaux négocieraient des accords de libre-échange avec l'UE.

Le discours officiel de l'UE est que ces accords seront un instrument au service du développement durable et permettront un renforcement de l'intégration régionale des pays ACP. A première vue, un tel APE apparaît bénéfique pour Haïti. Le bloc dont fait partie Haïti, appelé CARIFORUM, comprend les pays de la CARICOM (Barbade, Guyana, Jamaïque, Trinité et Tobago, Bahamas, Belize, Dominique, Grenade, Montserrat, Sainte-Lucie et Saint-Vincent, Antigua-et-Barbuda et Saint-Kitts-et-Nevis, Surinam, Haïti) et la République Dominicaine. Certes, Haïti devrait supprimer les droits de douane sur les importations venant des pays de ce bloc CARIFORUM (25% de ses importations totales), ainsi que sur les produits importés de l'UE (soit 10% de ses importations totales). Mais, en entrant dans cette Union Douanière, elle bénéficierait du tarif extérieur commun plus protecteur que le tarif actuel pour ce qui ne vient ni de l'UE, ni du marché commun caraïbéen, soit 65% de ses importations. Ainsi en appliquant les tarifs douaniers de la CARICOM, l'économie haïtienne serait mieux protégée. Cela donnerait du souffle à l'économie paysanne dont les produits deviendraient moins coûteux que les produits importés comme le riz américain ou le poulet brésilien.

Certains états caribéens ne trouvent pas, pour leur part, dans les projets d'accords APE, les avantages analogues à ceux qui pourraient sembler bénéfiques à Haïti. L'UE a, dès lors, accepté que la région Caraïbes ne soit ni une union douanière ni un marché commun. Or, cette intégration régionale était le seul intérêt des APE pour Haïti. Sans intégration régionale sérieuse, un APE n'a finalement aucun intérêt pour Haïti. Il consacre la libéralisation de 80% des importations venant de l'UE (20% peuvent continuer à être protégés par

des droits de douane) et ainsi rogne les marges de manœuvre de l'Etat, sans contrepartie intéressante.

L'urgence, pour Haïti, semble donc d'obtenir un délai pour les APE afin de procéder véritablement à son intégration dans la région et établir sereinement la liste des domaines à exclure des accords de libre-échange pour garantir sa sécurité alimentaire et sa stabilité économique et sociale. Cette argumentation critique a été développée par l'ONG belge CNCD et signée par plusieurs associations dont le Collectif Haïti de France. Elle a été énoncée à l'intention du quotidien belge Le Soir. Elle insiste sur la précipitation dans laquelle sont menées ces négociations, estimant que le refus d'accorder des délais souligne la priorité donnée au commerce au détriment des assurances de développement. Cela met également en évidence le déséquilibre entre la puissance de l'UE et celle des pays ACP.

La contestation s'exprime, en Haïti, à travers la Coalition *BARE APE* (Halte aux APE) réunissant neuf organisations¹. Elle présente, dans un argumentaire, ses « critiques, revendications et recommandations à l'UE et au gouvernement haïtien ». Elle a lancé une pétition demandant à Haïti de ne pas signer ces accords qui « ne constituent pas un cadre de partenariat [mais] essentiellement un accord de libre-échange d'inspiration néo-libérale [visant] à renforcer la position des transnationales européennes... » Ayant constaté que : « Selon les informations disponibles dans les secteurs du riz, du sucre, du poulet et des œufs, plus de 800 000 emplois ont été détruits par la libéralisation des années 90 », elle déclare ne pas pouvoir « admettre que l'on continue dans la même voie avec des accords comme les APE qui accéléreront le processus de destruction de [l'] économie ». Elle craint, entre autres dégâts, « une croissance exponentielle des importations mettant en péril les secteurs productifs du pays ».

Pour plus de renseignements

Inter-réseaux Développement rural et la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), en partenariat avec l'Adeprina-AgroParisTech, organisent la **conférence-débat** "Accords de partenariat économique (APE) : état des lieux des négociations et enjeux à l'approche de 2008". **Date** : lundi 19 novembre 2007 de 10h à 12h30 **Lieu** : l'amphithéâtre Tisserand d'Agroparistech, 16 rue Claude Bernard, Paris 5ème.
Inscription : secretariat@inter-reseaux.org .

¹ PAPDA - GARR - SOFA - CHANDEL - MODEP - RAJES - RNDDH - MCC - Broderlijk Delen - Oxfam - Action Aid

L'ACTUALITE DU MOIS

PLUIES ET INONDATIONS

Le mois qui s'achève a été marqué par des inondations, effondrements, glissements de terrains dans différentes régions d'Haïti à la suite du passage de la tempête tropicale dite « Noël ». On compte plusieurs dizaines de morts, des disparus et une centaine de blessés. La moitié des morts a été enregistré à Cabaret et la plupart des familles sinistrées (10 000) sont du Sud, où 20 000 personnes ont été évacuées. Les eaux, en se retirant, ont laissé des monticules de boue et de déchets, des routes ont été coupées, du bétail a été emporté et de nombreuses plantations agricoles dévastées. Le ravitaillement des déplacés est assuré par des agents de la Minustah et les ONG Oxfam et Concern sous la direction de la protection civile. Selon radio Kiskeya, l'UNICEF se préoccupe de la situation précaire de 700 000 enfants à la suite de ces inondations.

La République Dominicaine avait été frappée par la tempête tropicale avant Haïti, comptant elle aussi ses morts et ses disparus. Parmi eux, les nombreux Haïtiens vivant dans les bateyes ont beaucoup souffert.

VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE NATIONALE

Sécurité – insécurité. Des enlèvements souvent suivis de libération mais aussi des cambriolages et l'assassinat de cinq jeunes gens à Fontamara 47 et celui de deux policiers peuvent susciter l'inquiétude. Pourtant la Minustah récuse la thèse de la recrudescence de l'insécurité.

Salaires. Un projet de loi a été déposé pour faire passer le salaire journalier minimum de 70 à 200 gourdes. Le mouvement syndical Batay Ouvriyer soutient ce projet tout en le jugeant insuffisant.

POLITIQUE INTERIEURE

Relations entre exécutif et législatif. Le Sénat avait souhaité interpeller le gouvernement sur sa politique, ce qui est conforme à la constitution. Le 1^{er} ministre a accepté mais la séance d'interpellation a été reportée.

Réforme constitutionnelle. René Préal a proposé la mise en place d'un groupe d'experts haïtiens et étrangers pour étudier une réforme profonde de la constitution haïtienne. Cette constitution de 1987 était « une bonne arme pour déstabiliser les dictatures, mais est-elle appropriée pour stabiliser la démocratie » s'interroge-t-il. Cette proposition a suscité des protestations diverses et mises en garde contre toute précipitation.

RELATIONS INTERNATIONALES

Avec la République Dominicaine : Une force spéciale de l'armée dominicaine, le CESFRONT, a été mis en place pour contrôler la frontière. Alterpresse rapporte

que des Haïtiens se plaignent d'avoir été malmenés ou maltraités.

Un comité « Mémoire 1937 » a été créé en Haïti pour commémorer les massacres en 1937 de milliers d'Haïtiens par l'armée du dictateur dominicain Trujillo, dans diverses localités de la frontière haïtiano-dominicaine. Un de ses initiateurs est le géographe Jean Marie Théodat. Selon Alterpresse, le comité prévoit diverses rencontres et souhaite « apurer les comptes de la mémoire collective et faire reculer les préjugés qui, de part et d'autres, hypothèquent et rendent difficile l'amitié entre les deux nations ».

Toujours selon Alterpresse, ce massacre de 1937 suscite une polémique parmi les évêques catholiques dominicains sur la question de savoir si on peut parler d'une responsabilité du peuple dominicain ou du seul Trujillo. Par ailleurs, face aux événements déplorables ayant jalonné l'histoire des deux nations, la conférence épiscopale dominicaine a toujours invité le peuple dominicain à « mettre de côté ces faits historiques » tels que : « les différentes invasions haïtiennes qui ont causé la mort de centaines de Dominicains, assassinés par les troupes de Dessalines » poursuit Alterpresse. Selon la conférence épiscopale, le souvenir de ces événements ne fait que « créer des sentiments anti-haïtiens en République Dominicaine ».

Des experts de l'ONU se sont prononcés sur le racisme en République Dominicaine et posent des questions sur les conditions de la migration haïtienne.

Avec l'Union Européenne : La délégation de l'UE en Haïti a signé avec le gouvernement haïtien une convention de financement budgétaire à hauteur de 26 millions d'euros. Le chef de la délégation a déclaré qu'il s'agit de passer d'une coopération faite de micro projets basés sur l'urgence, à un partenariat solide avec le gouvernement légitime, avec des objectifs mesurables et une stratégie cohérente et à long terme ».

Caricom-cariforum-APE : (voir l'article principal de ce numéro NIH): Rappelons que le Parlement haïtien a ratifié le traité de la communauté des Caraïbes (Caricom). Jusqu'à présent Haïti n'avait que le statut de membre associé de la Caricom. Avec Haïti, la taille de la population de la Caricom va doubler, ce qui est un sujet d'inquiétude pour certains membres qui craignent l'arrivée d'Haïti dans le marché unique caribéen.

Avec la Minustah : Le 15 octobre, le conseil de sécurité de l'ONU a prolongé le mandat de la Minustah pour une année. Le secrétaire général Ban Ki-Moon recommande de revoir la composition de la Minustah et de réaménager ses activités suivant l'évolution de la situation et des priorités sur le terrain. De nombreux casques bleus sri-lankais ont été sanctionnés et rapatriés pour exploitations et abus sexuels.

Objectif : créée en 2001, cette association, affiliée au réseau Rhône-Alpes, a pour objet, à partir de la France, de travailler en partenariat avec l'administration communale des Verrettes (province de l'Artibonite), de soutenir des initiatives locales, principalement celles concernant les enfants des familles les plus démunies, de favoriser la scolarisation et la formation de jeunes, de s'assurer, sur place, de la réalisation de tous projets s'y rattachant.

Projets en cours :

A Jacmel: Parrainage d'enfants en partenariat avec l'association haïtienne ACDED ; Financement d'une cuve de 18m3 pour la récupération d'eau de pluie pour cette école.

A Port-au-Prince: Participation au projet Lèt a Gogo (investissement de 8 vaches et achat de 5 chariots

destinés à la vente ambulante). avec l'ONG Haïtienne Veterimed.

Aux Verrettes: Achat d'un véhicule pour la laiterie « ATAD » participant au programme « Lèt à Gogo » ; Soutien au Centre de Lecture et d'Animation Culturel (CLAC) des Verrettes : fourniture d'ordinateurs et financement pour l'installation d'Internet ; Financement des frais d'écolage de 45 enfants « Restavec » ou gravement démunis ; Participation à un projet de reboisement et conservation des sols de l'« Association Des Paysans de la 5^{ème} section des Verrettes ».

Coordonnées :

Jean Pierre et Agnès TOMBO – 138, route de Chatenay - 71290 Simandre ;

coeur.de.haiti@wanadoo.fr - Tél. 03 85 40 29 61

HAÏTI EN FRANCE : AGENDA

- ✓ Du 29 octobre au 17 novembre, Toulouse (31) : **Exposition sur l'Art naïf Haïtien** organisée par l'Association Amitié et Solidarité. Lieu : Espace Saint Jérôme, rue du Colonel Pelissier (Métro Capitole). Contact : assamiso_haiti@yahoo.fr
- ✓ 17 novembre 20h, 18 novembre 15h, Rennes (35) : **Rencontre avec Richard Nicol** pour une réflexion sur la question de la **construction identitaire**, non seulement de l'enfant adopté mais surtout de la Famille Adoptive. Lieu : Lycée Jeanne d'Arc, rue du Commandant Angot. Contact : 06 87 17 35 82, organisé par les associations Haïti Couleur - Haiti Chaleur, EHFA, Rencontre Adoption, le Collectif 35 des Amis d'Haïti.
- ✓ Du 20 novembre au samedi 24 novembre, Suresnes (92) : **3e édition de « Ti coup d'oeil sou Haïti »** pour mieux connaître Haïti, la réalité de vie des Haïtiens et leur culture, organisée par la ville de Suresnes. Lieu: Médiathèque de Suresnes • 5, rue Ledru-Rollin • www.ville-suresnes.fr
- ✓ 24 novembre, Villers Côtterets (02) : "**Au son des tambours**", spectacle donné par Mimi Barthélémy, conteuse, comédienne, écrivaine et metteuse en scène d'origine haïtienne. Lieu : médiathèque Alexandre Dumas (rue de la pléiade) à 20h30.
- ✓ 1er et 2 décembre, Paris : Exposition-vente d'artisanat haïtien organisée par l'association Haïti Futur, au profit d'actions éducatives en Haïti. Lieu: Maison des Soeurs Dominicaines, 310, rue de vaugirard (75015) (métro Convention et bus 62) de 10h à 19h. Contact : contact@haiti-futur.com

(Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectifhaiti.fr, rubrique Agenda)

LE COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Rencontre du Réseau Rhône Alpes pour Haïti

La rencontre des associations en Rhône Alpes s'est organisée mi-octobre dans le but de se concerter sur l'évolution de leurs activités communes, notamment par rapport à leur démarche de projets de commerce équitable.

Réflexions sur l'eau et assainissement

Une rencontre entre trois maires haïtiens (Maniche, Fonds des Nègres, Camperin), des représentants de la société civile haïtienne, des ONG françaises, ainsi que des bailleurs publics, a eu lieu à Paris le 5 Novembre pour évoquer, tous ensemble, l'état actuel et les enjeux de la question de l'eau et l'assainissement en Haïti. Ces

maires ont d'ailleurs été interrogés lors d'une conférence de presse (voir la page d'accueil du site du Collectif Haïti de France). Une rencontre plus largement ouverte aux différents acteurs travaillant sur cette thématique, devrait se tenir début 2008 sur la base d'échanges d'expériences.

Nouvelles associations membres depuis Juin 2007

Amitié et Solidarité avec Haïti (31), Association Franco-Haïtienne de Solidarité et d'Echanges Culturels (60), Les Amis et les Timouns de la NLL (81), Pays de Savoie Solidaire (73), Les Amis de l'EPI (34),

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78 - Inforépondeur : 01 43 48 20 81

contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr